

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	PELLEPORT	Numéro	00080161U8
Adresse du site	1, rue Henri Poincaré	Hauteur	R+7 (24,70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G Réazimutage des nouvelles antennes de 55° à 65°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/11/2018
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/10/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile existant installé sur l'immeuble sis 1, rue Henri Poincaré dans le 20 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et 3 autres à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 65°, 175° et 280°		
Distance des ouvrants	Lanterneau à 3m Fenêtres entre 2m et 7m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 280° : R+7
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 65° < 5V/m ; 175° < 5V/m ; 280° < 5V/m 5G : 65° < 4V/m ; 175° < 4V/m ; 280° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	26,10m pour les faisceaux fixes et 27,40m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Les fausses cheminées existantes seront remplacées par 2 nouvelles d'apparence similaires et aux mêmes emplacements
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur les supports existants en toiture de l'immeuble, en ajout à ceux existants. Le local technique installé au sous-sol de l'immeuble n'est pas impacté et reste invisible depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

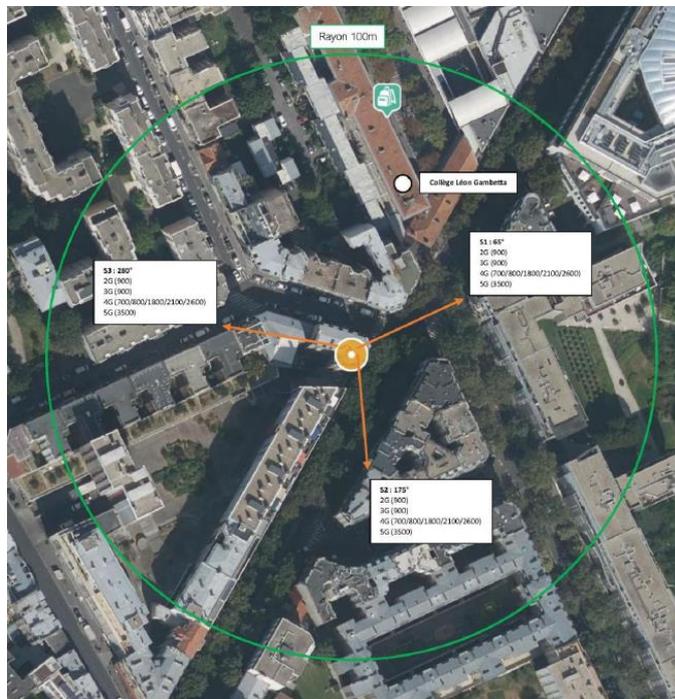
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

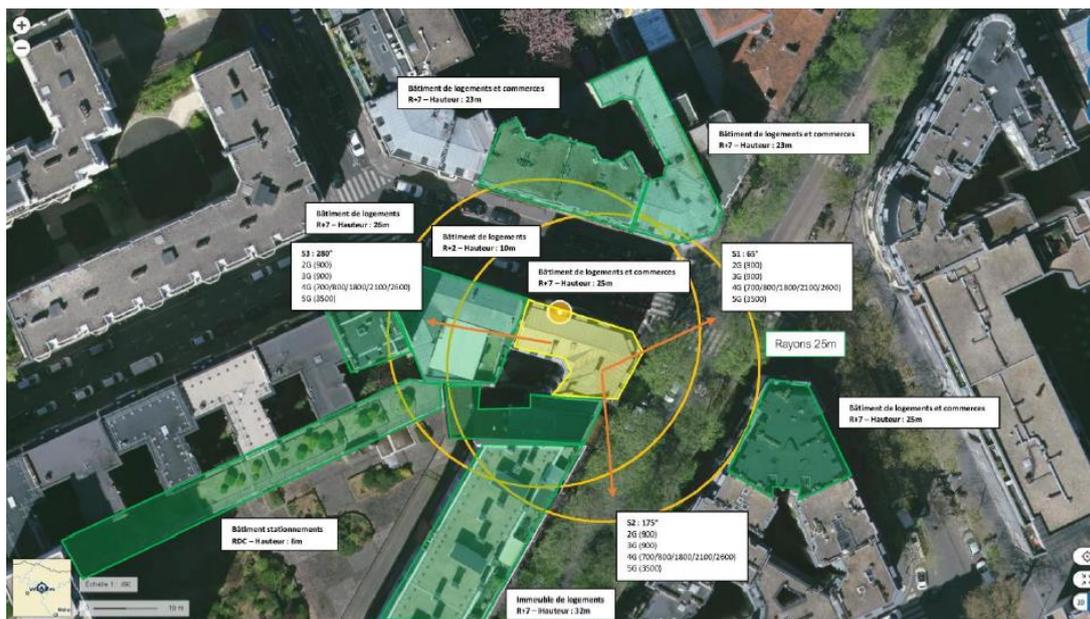
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
COLLEGE LEON GAMBETTA ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - COLLEGE	149 AVENUE GAMBETTA, 75020 PARIS 20E	R+2	Non	45.00	<1.00 V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



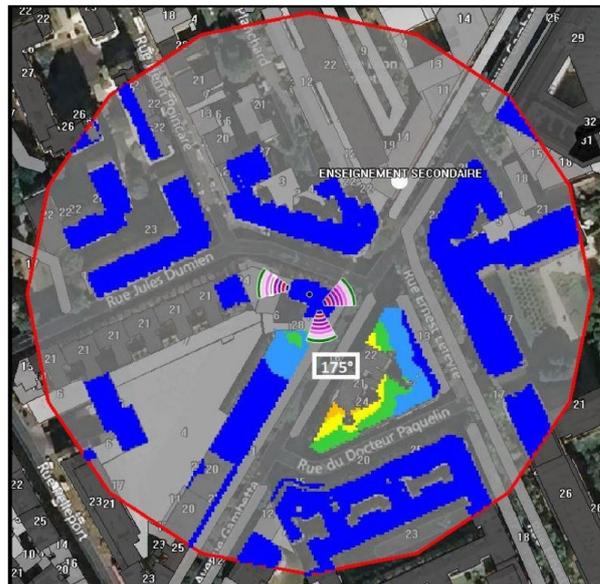
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 175°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 65°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 65°	Azimut 175°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50	19.50

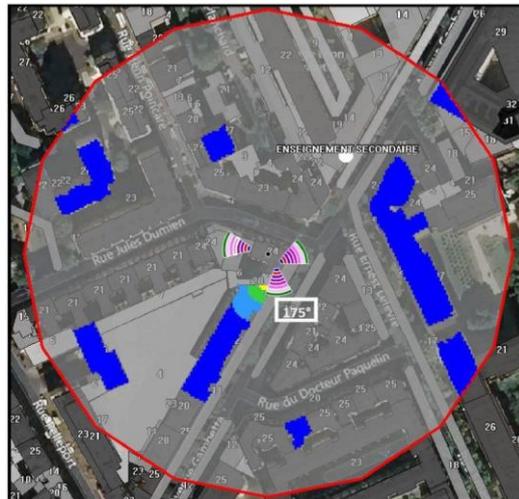
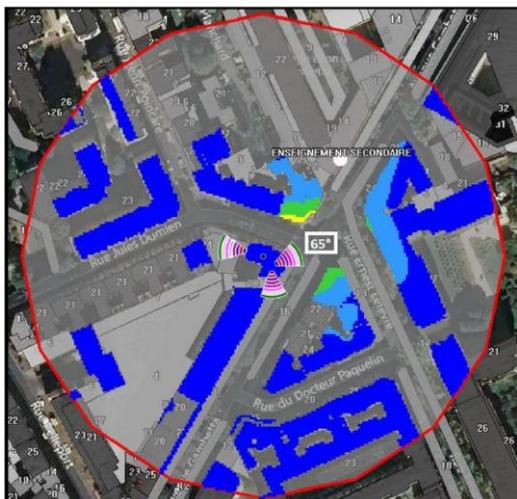
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 65°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 175°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimet 65°	Azimet 175°	Azimet 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	25.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 65°



Azimet 280°

Azimet 175°

